



le livre
qu'on
écoute

ASSOCIATION DES DONNEURS DE VOIX

BIBLIOTHÈQUE SONORE

« MARIE-FRANCE »

DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

Reconnue d'utilité publique depuis 1977



RÉUNIONS ANNUELLES D'INFORMATION
sur l'exercice 2015

MANOSQUE - 25 janvier 2016
DIGNE-LES-BAINS - 6 février 2016

B. P 421 - 04104 MANOSQUE

Tel : 04 92 87 85 32

Courriel :

jacto@azur-multimedia.fr

Permanence : mardi 14 h - 17 h
12, Place des Marchands - MANOSQUE

www.bibliotheque-sonore-04.org





le livre
qu'on
écoute

LES BIBLIOTHÈQUES SONORES

ASSOCIATION DES DONNEURS DE VOIX

BIBLIOTHEQUE SONORE
« MARIE-FRANCE »
des Alpes de Haute Provence

B. P 421
04104 MANOSQUE

Tel : 04 92 87 85 32
Courriel :
jacto@azur-multimedia.fr

Permanence : mardi 14 h - 17 h
12, Place des Marchands
MANOSQUE

www.bibliotheque-sonore-04.org

RÉUNION ANNUELLE D'INFORMATION
MANOSQUE - Lundi 25 janvier 2016

Je suis heureux de vous accueillir à notre réunion annuelle d'information, et je remercie plus particulièrement de leur présence :

- Madame Idelette CHABRE, Présidente de la Bibliothèque Sonore d'Apt, accompagnée de Madame Lyliane PRAT-PASSET, vice-présidente ;
- Monsieur Jérôme PERETTI, Président du LIONS Club de Manosque ;
- Messieurs Jean-Louis BARBIER et Francis MAJOIS, représentant le LIONS Club de MANOSQUE, accompagnés de Madame Corinne BARBIER, ancienne Présidente de notre Bibliothèque Sonore ;
- ainsi que les représentants de la presse locale.

Je remercie également tous les membres actifs de la Bibliothèque Sonore : les donneurs de voix et les animateurs qui font vivre notre Bibliothèque ainsi que les membres du bureau. Merci enfin à la Mairie de Manosque qui met cette année la salle des Tilleuls à notre disposition gracieusement.

Je dois excuser les personnalités suivantes :

- Monsieur le Préfet et Monsieur le Sous-Préfet des Alpes de Haute-Provence ;
- Monsieur Gilbert SAUVAN, Président du Conseil Départemental des Alpes de Haute Provence ;
- Monsieur Christophe CASTANER, député-Maire de Forcalquier ;
- Monsieur Bernard JEANMET-PERALTA, Maire de Manosque ;
- Madame BERTIN, Maire de Dauphin, et Madame BOR, Maire de Saint-Maime ;
- Monsieur Pascal DEPOISSON, Maire de Saint-Michel l'Observatoire ;
- Monsieur Bernard SOURICE Directeur du développement culturel de Manosque ;
- Monsieur Daniel SPAGNOU, Maire de Sisteron ;
- Monsieur Michel VITTENET, Maire d'Oraison ;
- Madame Nicole JOSEPH, présidente de l'Association « A perte de vue » ;
- et les donneurs de voix et animateurs suivants : Mme BARRET-MARCOU-YEUX, Mme FRELUT, Mme MULLER, M. GROS, M. DE GREEF, ainsi que de nombreux audiolecteurs qui n'ont pu se déplacer.

Comme chaque année, malheureusement, nous déplorons en 2015 le décès de 4 de nos audiolecteurs. Et en ce début d'année, un audiolecteur de Digne-les-Bains est également décédé le 8 janvier dernier.

Ayons ensemble une pensée pour eux et leurs familles.



LES BIBLIOTHÈQUES SONORES

ASSOCIATION DES DONNEURS DE VOIX

BIBLIOTHEQUE SONORE
« MARIE-FRANCE »
des Alpes de Haute Provence

B. P 421
04104 MANOSQUE

Tel : 04 92 87 85 32
Courriel :
jacto@azur-multimedia.fr

Permanence : mardi 14 h - 17 h
12, Place des Marchands
MANOSQUE

www.bibliotheque-sonore-04.org

RÉUNION ANNUELLE D'INFORMATION
DIGNE-LES-BAINS Samedi 6 février 2016

Je suis heureux de vous accueillir à notre réunion annuelle d'information, et je remercie plus particulièrement de leur présence :

- Madame Martine THIEBLEMONT, adjointe à la Culture de la Mairie de Digne-les-Bains, représentant Madame Patricia GRANET-BRUNELLO, Maire de Digne-les-Bains ;
- Madame Isabelle TRAHAN, Directrice de l'Union départementale des Associations Familiales des Alpes de Haute Provence (UDAF 04) ;
- Messieurs Michel CHAPOTON et Éric GUILLEMARD, représentant le LIONS Club de DIGNE-LES-BAINS ;
- ainsi que les représentants de la presse locale et les nombreux audiolecteurs présents.

Je remercie également tous les membres actifs de la Bibliothèque Sonore : les donneurs de voix et les animateurs qui font vivre notre Bibliothèque ainsi que les membres du bureau.

Merci aussi à Madame Sylvie GIRARD, directrice de la Médiathèque intercommunale Asse-Bléone-Verdon, qui a la gentillesse de nous accueillir une nouvelle fois.

Je dois excuser les personnalités suivantes :

- Monsieur le Préfet et Madame la Sous-Préfète des Alpes de Haute-Provence ;
- Monsieur Gilbert SAUVAN, Président du Conseil Départemental des Alpes de Haute Provence ;
- Monsieur Daniel SPAGNOU, Maire de Sisteron ;
- Madame Marie-Laure KERGADALAN, Directrice du Centre Communal d'Action Sociale
- ainsi que tous les audiolecteurs qui n'ont pu se déplacer dont Madame Léoncie JULLIEN, Madame Josette BAAK, Monsieur Marcel LANTELME (représenté par sa fille).

Comme chaque année, malheureusement, nous déplorons en 2015 le décès de 4 de nos audiolecteurs. Et en ce début d'année, un audiolecteur de Digne-les-Bains est également décédé le 8 janvier dernier.

Ayons ensemble une pensée pour eux et leurs familles.

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

L'année 2015 a été largement occupée par les efforts de votre président au niveau de notre association nationale pour tenter de pallier les carences de l'administration conduite par la présidence nationale.

Les dangers pour l'avenir de notre association liés à un projet de modification de la loi sur l'exception handicap au droit d'auteur a nécessité de multiples interventions auprès des députés et sénateurs, avec l'aide de quelques présidents de BS du Sud-Est et de Côte d'Azur, afin de faire évoluer le projet du texte de loi. Cette loi est passée en première lecture à l'assemblée nationale fin septembre, avec un texte modifié qui devrait nous éviter les déboires qui étaient prévisibles avec le texte initial.

Elle a été approuvée en première lecture le 9 octobre 2015 et est discutée au Sénat depuis le 27 janvier 2016.

Fin septembre, l'assemblée générale de l'Association des Donneurs de Voix renouvelait le tiers du Conseil d'administration. Mes fonctions dans ce conseil arrivaient à leur terme de trois ans et, bien que candidat à un nouveau mandat, je n'ai pas été réélu.

Par contre, le nouveau Conseil d'administration a profondément modifié la composition du bureau national qui est désormais formé de :

- Philippe CALEM, président ;
- Yannick LEQUEUX, 1^{er} vice-président ;
- Pierre-Marie LECERF, 2^e Vice-président ;
- Guy REY, secrétaire ;
- Françoise CAMUSET, trésorière.

Nous espérons un nouveau dynamisme pour notre association avec cette nouvelle gouvernance, en particulier dans le domaine de la communication qui, depuis deux ans, a pris un retard considérable.

Tel n'est pas le cas, heureusement, de notre Bibliothèque Sonore qui met tout en œuvre pour que tous les bénéficiaires potentiels soient informés des services gratuits offerts à toutes les personnes empêchées de lire.

• **Toujours la communication au premier rang de notre action**

Ce travail de longue haleine doit être conduit avec nos faibles moyens financiers et ne peut avoir d'efficacité que sur le long terme. Nous essayons de le conduire du mieux que nous pouvons depuis plusieurs années.

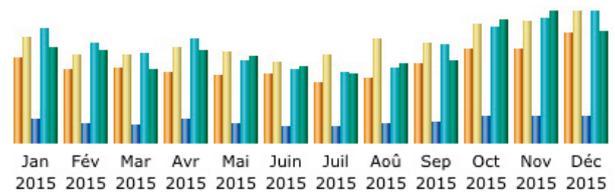
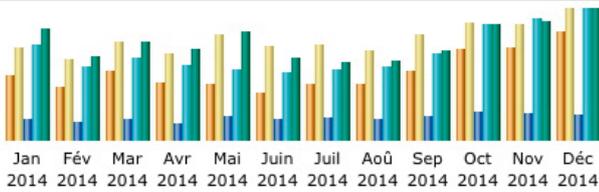
Nos principaux outils de communication sont régulièrement remis à niveau :

- **les dépliants et affiches** : rénovés et mis à jour en 2014, ils ont été tout récemment réimprimés. Nous les distribuons dans toutes les manifestations et les mettons à disposition dans tous les points servant de relais d'information ;

- **le site Internet** : créé en 2010, il continue sa progression avec près de 19 000 visites en 2015 dont 14 648 visiteurs différents (+ 17,8 %).

La page sur le lecteur Victor, très bien référencée par Google, continue de générer des demandes, en provenance de toute la France. Depuis 2014 nous avons eu 46 demandes par courriel et 74 demandes par téléphone soit, en moyenne, plus d'une demande par semaine !

Bien entendu, aucune de ces personnes ne connaissait l'existence des Bibliothèques Sonores. Elles s'étonnent à chaque fois, tout en s'émerveillant, que ce service gratuit soit aussi méconnu. Nous les orientons à chaque fois vers la BS la plus proche de chez eux.



Mois	Visiteurs différents	Visites	Pages	Hits	Bande passante	Mois	Visiteurs différents	Visites	Pages	Hits	Bande passante
Jan 2014	995	1414	2778	12550	1.33 Go	Jan 2015	1319	1640	2970	14260	1.35 Go
Fév 2014	816	1236	2383	9666	1019.59 Mo	Fév 2015	1152	1368	2412	12405	1.30 Go
Mar 2014	1053	1495	2705	10883	1.18 Go	Mar 2015	1158	1362	2290	11069	1.03 Go
Avr 2014	865	1326	2238	9816	1.09 Go	Avr 2015	1092	1486	3046	12993	1.30 Go
Mai 2014	844	1601	3072	9373	1.30 Go	Mai 2015	1056	1413	2530	10200	1.22 Go
Juin 2014	724	1422	2819	8819	1003.07 Mo	Juin 2015	1066	1247	2036	9208	1.08 Go
Juil 2014	847	1456	3032	9270	944.15 Mo	Juil 2015	929	1360	2087	8807	1003.44 Mo
Août 2014	843	1370	2855	9715	975.65 Mo	Août 2015	1011	1618	2360	9279	1.12 Go
Sep 2014	1054	1608	3195	11396	1.07 Go	Sep 2015	1238	1537	2576	12283	1.15 Go
Oct 2014	1381	1783	3666	15157	1.39 Go	Oct 2015	1464	1847	3429	14510	1.74 Go
Nov 2014	1402	1756	3567	16006	1.43 Go	Nov 2015	1459	1890	3376	15477	1.84 Go
Déc 2014	1642	1993	3352	17243	1.56 Go	Déc 2015	1704	2033	3362	16327	1.57 Go
Total	12466	18460	35662	139894	14.19 Go	Total	14648	18801	32474	146818	15.67 Go

Notre site s'avère donc un formidable moyen de promotion des Bibliothèques Sonores au niveau national !

- les réseaux sociaux : nous continuons, malgré la difficulté, à faire vivre notre page Facebook ainsi que notre compte Twitter. Nous nous efforçons d'y annoncer nos événements, et le nombre de personnes touchées augmente lentement (62 mentions j'aime).

Nous cherchons toujours une personne motivée et expérimentée, forcément une personne jeune, pour jouer pour nous le « Community Manager » ou animateur de communauté. Je lance une nouvelle fois un appel...



Grâce à tous ces outils, nous pouvons avoir une présence efficace dans toutes les manifestations auxquelles nous participons pour rencontrer les bénéficiaires potentiels (et surtout leur entourage), mais aussi les élus, les audiolecteurs et les membres de notre association :

• **La réunion d'information de Digne-les-Bains**

Comme chaque année, nous avons tenu une réunion d'information sur l'activité de notre Bibliothèque à Digne-les-Bains, dans le cadre de la Médiathèque Intercommunale Asse-Bléone-Verdon. Je tiens à remercier une nouvelle fois sa nouvelle Directrice, Madame Sylvie GIRARD, qui nous accueille gracieusement dans ses locaux.

Cette année, la réunion aura lieu le samedi 6 février, toujours à la Médiathèque Intercommunale, à 13 h 30.

Nous sommes toujours activement soutenus, dans cette partie du département, par le LIONS Club de Digne qui assure un travail d'information auprès des mairies, de la Bibliothèque Départementale de prêt... mais aussi les relations avec les audiolecteurs et les Donneurs de Voix du secteur.

Ils tiennent également deux permanences par mois pour le compte de notre Bibliothèque Sonore à Digne-les-Bains :

- chaque troisième samedi du mois, de 10 h à 12 h à la Médiathèque ;
- chaque quatrième vendredi du mois, de 10 h à 12 h, au Pôle social.

• **La Foire d'Ongles**

Cette manifestation attire un public considérable. Nous y participons fidèlement depuis 2010 et nous avons de nombreux contacts avec des candidats Donneurs de Voix, des proches de bénéficiaires potentiels, des relais d'information... non seulement pour notre Bibliothèque Sonore mais aussi pour de nombreuses autres régions françaises.

• **Le forum des associations de Digne-les-Bains**

Manifestation incontournable sur laquelle nous avons chaque année de nombreux contacts. En l'absence, cette année, de votre président pour raison de voyage au Canada, c'est le LIONS Club de Digne qui a tenu notre stand sur ce forum. Je tiens à remercier particulièrement Michel CHAPOTON et Éric GUILLEMARD, ainsi que tous les amis du Club de Digne pour leur travail au bénéfice de notre Bibliothèque Sonore.

• **Le Salon des Seniors de Manosque**

Ce nouveau salon se tenait pour la deuxième fois les 14 et 15 novembre à la Salle Osco Manosco. Avec un public bien ciblé et malgré une conjoncture peu favorable, ce salon nous a permis d'inscrire 4 nouveaux audiolecteurs et d'informer plusieurs candidats Donneurs de Voix. Une nouvelle manifestation de ce genre demande plusieurs années pour s'imposer, mais c'est pour nous une excellente opportunité qui ne peut que prendre de plus en plus d'importance.

Les organisateurs de ce salon éditent également la revue SENIORS-REGION distribuée gratuitement chaque trimestre à 4 500 exemplaires dans les salles d'attente des professionnels de santé dans toute la région PACA.

J'ai pu proposer un article sur les Bibliothèques Sonores : il vient de paraître dans le numéro de janvier-février-mars sur trois pages, avec les adresses de toutes les BS de nos deux régions Côte d'Azur-Corse et du Sud-Est.

Disponible également sur le site internet de la revue (<http://www.seniorsregion.fr>) on peut la feuilleter tout à loisir !

• **La Fête des Bénévoles de Sisteron**

Nous étions également présents, le 18 décembre 2015, à l'occasion de la journée mondiale du bénévolat, en compagnie de 66 autres associations. Monsieur Daniel Spagnou, Maire de Sisteron, nous a remis une « *Attestation de reconnaissance pour l'engagement exceptionnel et la précieuse contribution de nos bénévoles dans les actions menées dans la commune de Sisteron* ».

• **L'assemblée générale de l'Association des Donneurs de Voix**

Cette année, l'ancienne présidente nationale avait insisté pour que l'assemblée générale nationale se tienne dans sa ville : Bordeaux. Malgré les difficultés et le coût de l'accès pour beaucoup de BS, cette assemblée a attiré beaucoup de participants.

La veille, après la tenue des ateliers, a été décerné le 6^e Prix littéraire de l'audiolecture.

Prix littéraire de l'Audiolecture

Cette année, cinq de nos audiolecteurs avaient accepté de faire partie du jury qui était composé de 260 audiolecteurs .

- la foire d'Ongles, le 9 août



- le forum des associations de Digne-les-Bains, le 5 septembre avec l'association « A perte de vue » et le LIONS Club de Digne



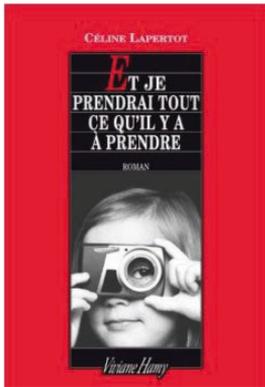
- le Salon des Seniors de Manosque les 14 et 15 novembre



- l'assemblée générale de notre Association des Donneurs de Voix, à Paris le 26 septembre



- le 6^e Prix Littéraire national de l'Audiolecture



Le prix a été décerné au roman « Et je prendrai tout ce qu'il y a à prendre », second roman de Madame Céline LAPERTOT, édité par les éditions Viviane Hamy.

Ce prix, malheureusement, fait toujours l'objet d'un ostracisme inexplicable de la part des grands médias nationaux.

• **Publipostage vers les Mairies**

Nous invitons toujours les maires à nos réunions d'information. Même s'ils ne viennent pas, c'est une manière de leur rappeler l'existence des Bibliothèques Sonores. Nous prévoyons toujours de réaliser une opération de publipostage pour adresser aux mairies nos nouveaux documents et faire un appel aux subventions, même modestes.

• **Les radios locales et la presse**

Nous faisons toujours des efforts auprès des supports locaux d'information pour qu'ils nous aident à faire connaître les services de la Bibliothèque Sonore.

Je remercie les journaux locaux, La Provence et Haute Provence Info, qui répondent généralement très bien à nos invitations.

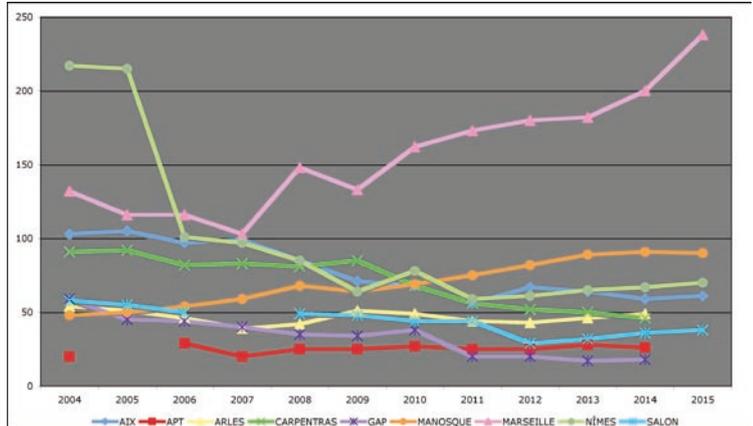
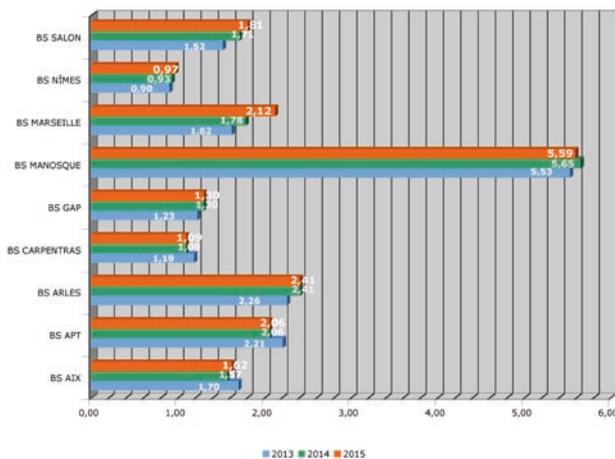
Le 25 novembre 2015, nous avons été une nouvelle fois reçus par la radio Fréquence Mistral à Manosque où, avec le témoignage de l'un de nos audiolecteurs, Monsieur GASPÉRINI, j'ai pu présenter notre Bibliothèque Sonore.

Cette émission peut être réécoutée sur notre site internet, dans la page actualités.

L'étude des statistiques régionales entreprise l'an passé a été et sera poursuivie chaque année à partir des statistiques publiées par chaque BS.

Ainsi, le nombre d'audiolecteurs pour 10 000 habitants (population INSEE) et l'évolution du nombre d'audiolecteurs depuis 2004 sont riches d'enseignements.

AUDIOLECTEURS/10 000 habitants



On constate aisément, sur ces graphiques, que la progression de notre Bibliothèque Sonore a été régulière malgré la faible densité de population de notre département, mais avec une stagnation en 2015. Avec 5,59 audiolecteurs pour 10 000 habitants, le taux de pénétration de notre BS est néanmoins considérablement plus élevé que celui de toutes les autres BS de la région.

Ce chiffre a le mérite de montrer qu'un effort régulier de communication, par tous les moyens à notre disposition, finit par porter ses fruits même si cela n'est pas perceptible au quotidien. Il se peut, toutefois, que nous ayons atteint le maximum des possibilités de notre département d'où la stagnation du nombre des audiolecteurs actifs.

Malgré tout, ce chiffre paraît bien faible par rapport au nombre de bénéficiaires potentiels, tel que nous pouvons l'estimer au niveau national, soit 472 pour 10 000 habitants (plus de 3 millions de bénéficiaires potentiels).

C'est donc un encouragement pour toutes les Bibliothèques Sonores à intensifier leurs actions de communication pour faire en sorte que toutes les personnes pouvant bénéficier de l'audiolecture soient informées et puissent, en connaissance de cause, choisir de s'inscrire ou non dans nos Bibliothèques Sonores.

• La littérature scolaire

Notre effort s'est accru en 2015 vers les jeunes déficients visuels, parmi lesquels il faut aussi compter les dyslexiques, dyspraxiques... c'est-à-dire tous ceux que l'on nomme les « DYS » ainsi que certains handicapés mentaux.

Notre catalogue national de « Littérature scolaire » est entièrement accessible sur notre serveur Internet d'audiolivres. Il comporte actuellement près de 600 titres, permettant de satisfaire 90 % des demandes.

De plus, nous enregistrons, à la demande, les ouvrages de littérature scolaire encore non enregistrés, dans l'édition réclamée par le professeur.

Nous signons des conventions avec les responsables de l'Éducation nationale : académies, directions départementales et établissements d'enseignements (Collèges et lycées). Dans notre académie, la progression est lente car il est difficile d'établir les contacts avec les responsables concernés.

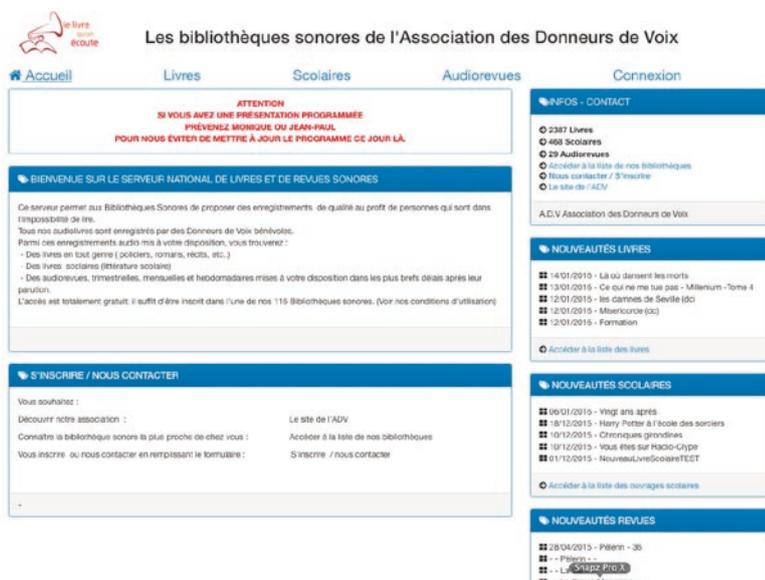
Toutefois, nous avons signé le 3 novembre 2015 à Gap la première convention avec Monsieur Philippe MAHEUX, directeur académique des services de l'Éducation nationale des Hautes-Alpes (DASEN).

La Bibliothèque Sonore de Gap a inscrit près de 50 élèves en situation de handicap qui bénéficient d'ores et déjà du prêt gratuit des ouvrages de littérature scolaire, soit en CD mp3, soit par téléchargement sur notre serveur internet.

Le reportage sur cette signature, réalisé par la télé locale D!CI TV, peut être regardé sur notre site dans la page Actualités (<http://www.bibliotheque-sonore-04.org/pages/actualite.htm>)

• Le serveur national d'audiolivres et d'audiorevues

Notre Serveur national Internet comprenait en ce début d'année plus de 4 000 titres de haute qualité et 25 titres de revues mensuelles et hebdomadaires, exclusivité de notre association.



le livre qu'on écoute

Les bibliothèques sonores de l'Association des Donneurs de Voix

Accueil Livres Scolaires Audiorevues Connexion

ATTENTION
SI VOUS AVEZ UNE PRESENTATION PROGRAMMÉE
PRÉVENEZ MONIQUE OU JEAN-PAUL
POUR NOUS ÉVITER DE METTRE À JOUR LE PROGRAMME CE JOUR LÀ.

BIENVENUE SUR LE SERVEUR NATIONAL DE LIVRES ET DE REVUES SONORES

Ce serveur permet aux Bibliothèques Sonores de proposer des enregistrements de qualité au profit de personnes qui sont dans l'impossibilité de lire.
Tous nos audiolivres sont enregistrés par des Donneurs de Voix bénévoles.
Parmi ces enregistrements audio mis à votre disposition, vous trouverez :
- Des livres en tout genre (policiers, romans, récits, etc.)
- Des livres scolaires (littérature scolaire)
- Des audiorevues, trimestrielles, mensuelles et hebdomadaires mises à votre disposition dans les plus brefs délais après leur parution.
L'accès est totalement gratuit : il suffit d'être inscrit dans l'une de nos 116 Bibliothèques sonores. (Voir nos conditions d'utilisation)

S'INSCRIRE / NOUS CONTACTER

Vous souhaitez :
Découvrir notre association : Le site de l'ADV
Connaitre la bibliothèque sonore la plus proche de chez vous : Accéder à la liste de nos bibliothèques
Vous inscrire ou nous contacter en remplissant le formulaire : S'inscrire / nous contacter

INFOS - CONTACT

- 2387 Livres
- 498 Scolaires
- 29 Audiorevues
- Accéder à la liste de nos bibliothèques
- Nous contacter / S'inscrire
- Le site de l'ADV

AD.V Association des Donneurs de Voix

NOUVEAUTES LIVRES

- 14/01/2015 - Là où dansent les morts
- 13/01/2015 - Ce qui ne me tue pas - Milenium - Tome 4
- 12/01/2015 - Les carnets de Seville (80)
- 12/01/2015 - Mémoires (80)
- 12/01/2015 - Formation

Accéder à la liste des livres

NOUVEAUTES SCOLAIRES

- 05/01/2015 - Vingt ans après
- 01/12/2015 - Harry Potter à l'école des sorciers
- 10/12/2015 - Chroniques grondeuses
- 10/12/2015 - Vous êtes sur Radio-Clype
- 01/12/2015 - NouveauLivreScolaireTECT

Accéder à la liste des ouvrages scolaires

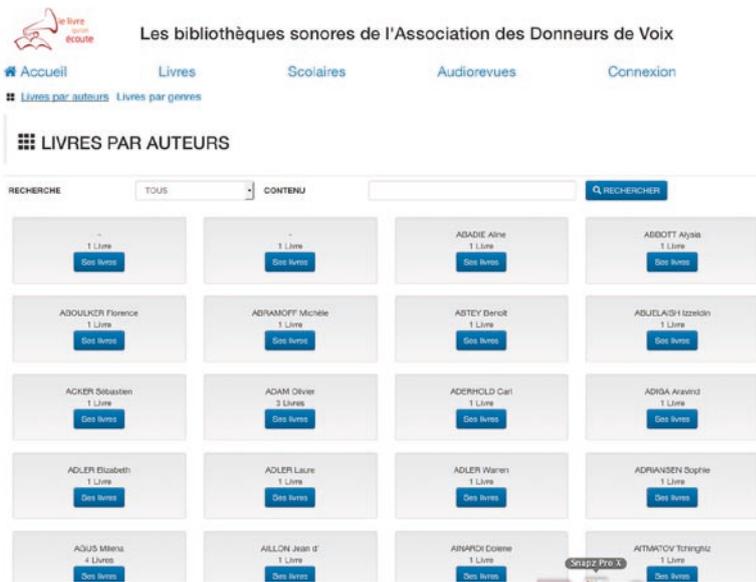
NOUVEAUTES REVUES

- 28/04/2015 - Pibernet - 36
- Pibernet ...
- Le Magazine Prox...
- Le Forum Magazine ...

Un travail de refonte, entrepris en janvier 2014, vient d'aboutir à la mise en service, ce lundi 25 janvier 2016, de la nouvelle version de ce serveur.

Il est désormais doté de fonctionnalités enrichies :

- l'intégration de tout ce qui concerne la littérature scolaire ;
- une section « Librairie », liste de livres en demande d'enregistrement dans laquelle les Donneurs de Voix pourront choisir des titres d'ouvrages à enregistrer. Une équipe de volontaires est chargée d'observer les actualités du livre pour enrichir cette liste avec les nouvelles parutions littéraires ;



- une section « Fonds de bibliothèque » permettra aux BS de télécharger des ouvrages qui, pour une raison ou une autre ne satisfont pas à la Charte de qualité « Serveur » mais sont néanmoins de bonne qualité. De tels ouvrages sont très nombreux dans les 116 Bibliothèques Sonores (150 000 titres au niveau national) et méritent d'être mis à la disposition des audiolecteurs ;
- des statistiques de consultation et de téléchargement plus faciles à utiliser par les gestionnaires de chaque BS ;
- des bases de données « Éditeurs » et « Auteurs » permettant d'éviter les erreurs de saisie lors de l'enregistrement de nouveaux livres ;

- et surtout une base de données « Utilisateurs », comprenant les audiolecteurs, les Donneurs de Voix et animateurs, et enfin les sympathisants, centralisée pour préparer la refonte prévue du logiciel de gestion des Bibliothèques Sonores.

Je rappelle que le serveur national est un outil extrêmement pratique pour les audiolecteurs qui souhaitent écouter des audiorevues. En effet, si nous sommes en mesure de gérer l'envoi des audiorevues mensuelles sous forme de CD, ou en les copiant sur des supports numériques (clés USB, cartes-mémoire SD), il ne nous est pas possible de gérer de la même façon l'envoi des revues hebdomadaires.

Aujourd'hui, 25 titres d'audiorevues sont mis à disposition sur notre Serveur Internet.

• Renouvellement du bureau

Comme vous le savez, le bureau de votre Bibliothèque Sonores est nommé pour trois ans par notre président national avec délégation de certains pouvoirs.

La date de renouvellement était pour nous le 1^{er} janvier 2016. Nous avons donc demandé le renouvellement du bureau sans modifications, à savoir :

- Jacques THOMAS, président ;
- Jocelyne THOMAS, secrétaire ;
- Jean-Louis BARATIER, trésorier.

Je rappelle que le poste de vice-président est vacant et qu'il serait souhaitable, après 12 ans de travail de cette équipe, de prévoir un renouvellement et une transition en douceur...

Je lance donc un appel aux candidatures, sachant que la composition du bureau peut être modifiée à tout moment, même en cours de mandat. En particulier, il serait urgent de trouver un(e) vice-président(e) et un(e) secrétaire adjoint(e) afin qu'ils puissent se former avant de prendre les fonctions supérieures.

• Remerciements

Je ne voudrais pas clore ce chapitre sans adresser mes remerciements à toutes les personnes qui animent notre bibliothèque, Danièle et Louis MARCADAL, Marie-Claire et Marc MÉZIÈRES, Lucette DESMETTRE et Jocelyne THOMAS qui consacrent une partie de ses journées à la Bibliothèque Sonore en travaillant à domicile, bien au-delà des simples permanences. J'associe évidemment tous nos Donneurs de Voix à ces remerciements pour leur travail qui se fait dans la discrétion mais sans lequel les Bibliothèques Sonores n'existeraient pas !

Je remercie également les différents organismes qui ont bien voulu, en 2015, nous aider à couvrir nos frais de fonctionnement : la Communauté d'agglomération Duranc-Luberon-Verdon (DLVA) avec une subvention de 2 300 €, le Conseil départemental 04 qui nous a attribué, en 2015, la somme de 500 € (en légère baisse compte tenu des nouvelles contraintes des collectivités territoriales !), le LIONS Club de Manosque dont la participation évolue de 1 000 à 2 000 € selon les années et les possibilités offertes par sa collecte de fonds, le LIONS Club de Digne-les-Bains, déjà évoqué, dont le soutien devient de plus en plus important, le Club Soroptimist de Manosque, sans oublier les communes qui veulent bien nous verser une subvention : Sisteron, Reillanne, Forcalquier, Saint-Maime...

N'oublions pas non plus les nombreux audiolecteurs qui nous font un don, ainsi que les sympathisants et les Donneurs de Voix qui nous soutiennent également par leurs dons.

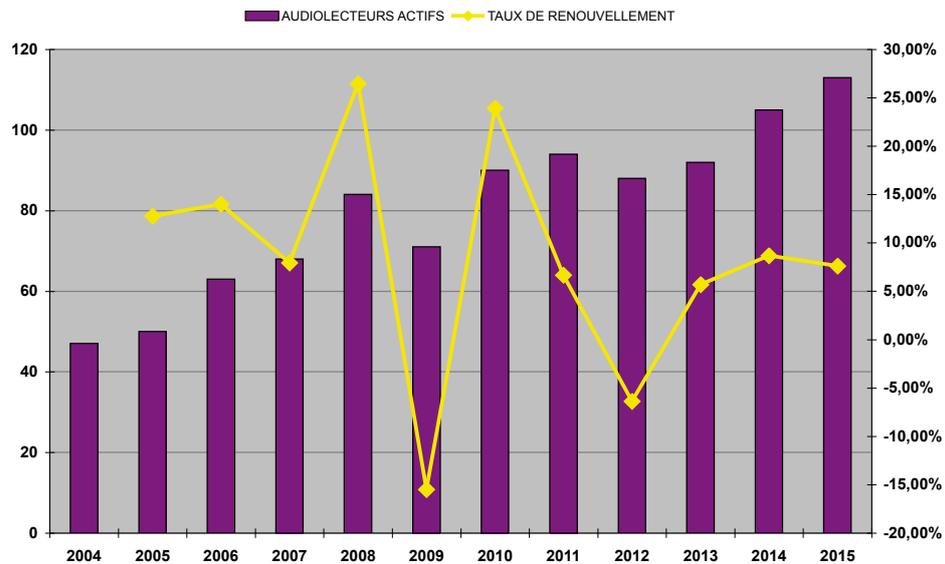
Je vous rappelle enfin que les entreprises peuvent nous soutenir par des dons qui bénéficient des mêmes avantages fiscaux que les dons des personnes physiques (soit 66 % de réduction d'impôt sur le revenu), mais aussi par des dons en nature.

Faites savoir aussi, autour de vous, que nous pouvons recevoir des legs exemptés de droits de succession et qui peuvent contribuer à l'équipement de notre Bibliothèque en lecteurs Victor, voire à l'achat de locaux dans le cas où la Mairie ne pourrait nous offrir une solution.

Que tous ceux qui contribuent à notre bonne santé financière soient ici chaleureusement remerciés. Nos besoins, bien que modestes, risquent d'augmenter dans les mois à venir car notre matériel informatique commence à vieillir, de même que certains lecteurs Victor pour lesquels les pièces détachées ne sont plus disponibles.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Le nombre d'audiolecteurs actifs continue sa progression régulière avec **113 audiolecteurs inscrits, chiffre le plus élevé jamais atteint par notre Bibliothèque Sonore**. Toutefois, 90 seulement ont lu au moins 1 livre dans l'année. Nous avons en effet inscrit plusieurs audiolecteurs dans les derniers mois de l'année qui n'ont pas eu le temps de renvoyer les livres et n'ont donc pas été comptabilisés.



Nous avons eu encore cette année un nombre élevé de décès ainsi que beaucoup d'audiolecteurs incapables de poursuivre l'écoute de livres du fait de problèmes de santé. Le taux de renouvellement, calculé par rapport à l'année N-1 est néanmoins toujours important avec 22 audiolecteurs inactivés contre 30 nouveaux inscrits.

Nous restons toujours persuadés que les efforts d'information doivent être maintenus, non seulement parce que de nouvelles personnes perdent la vue tous les jours, mais aussi parce que nous devons informer les nouveau public qui peuvent désormais bénéficier de nos services : handicapés moteurs, personnes souffrant de tremblement ou de dystonie, jeunes dyslexiques et dyspraxiques, etc.

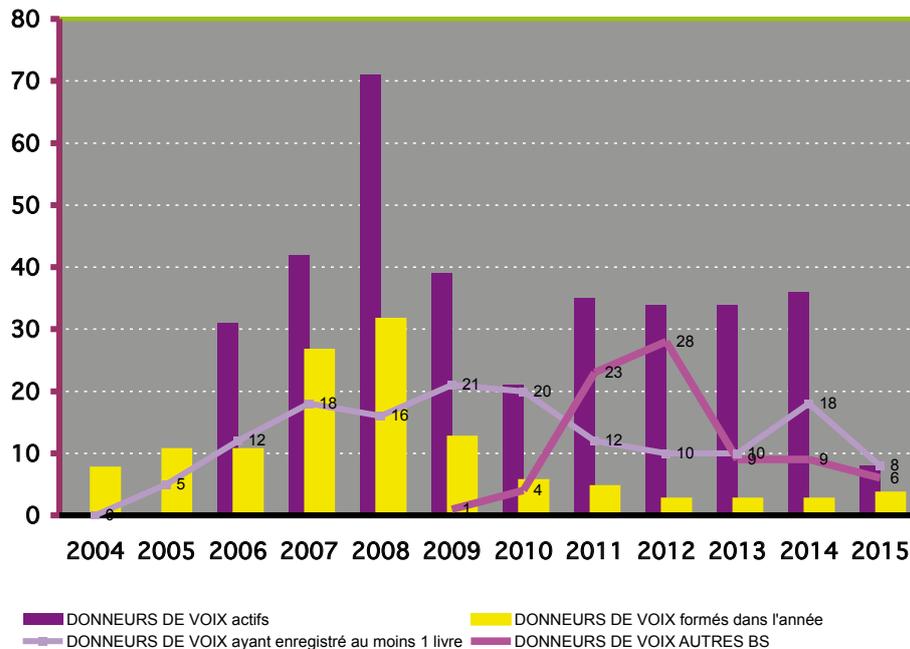
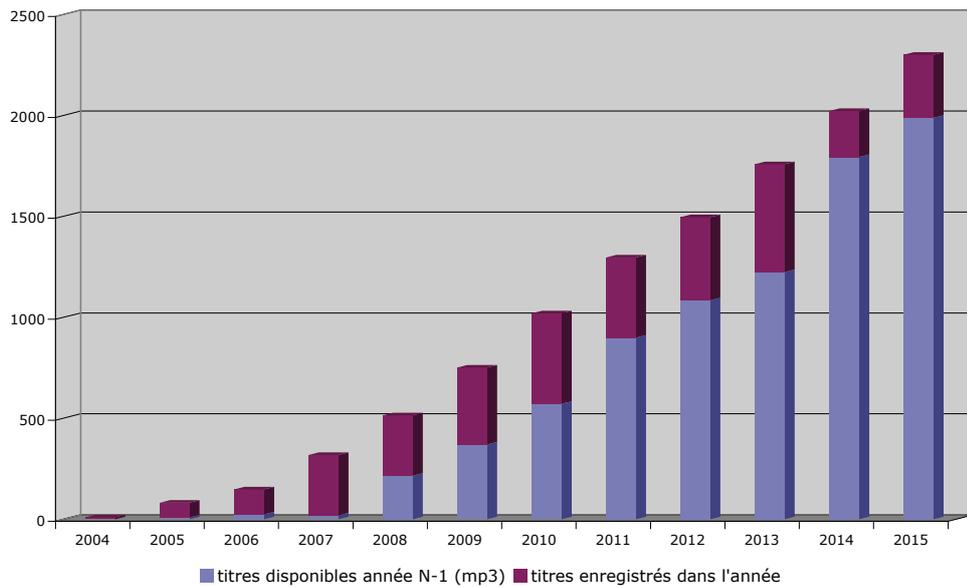
Nous devons continuer nos efforts auprès des jeunes scolaires privés d'accès à la lecture. Nous espérons que nos démarches auprès de l'Éducation Nationale dans les Alpes de Haute Provence pourront se concrétiser cette année et qu'elles porteront leurs fruits.

• Développement de notre catalogue

Le nombre de titres à notre catalogue a continué sa progression en 2014.

Il comprend désormais 2 332 titres au format mp3, soit 312 nouveaux titres enregistrés en 2015. Nous abandonnons désormais la diffusion de CD audio qui nécessite plusieurs CD pour un seul ouvrage, la plupart des audiolecteurs étant équipés pour lire les mp3.

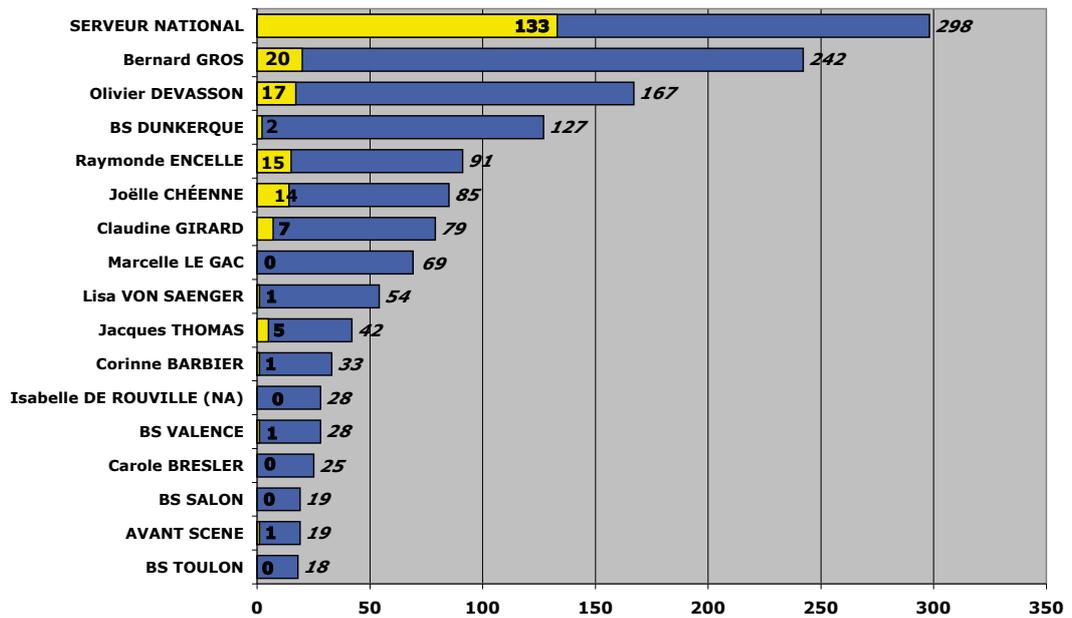
Cette progression est due au travail de nos Donneurs de Voix et au développement des échanges avec les autres bibliothèques sonores par le canal du Peer to Peer et surtout du Serveur national déjà évoqué. Ces échanges apparaissent dans le graphique de la production des Donneurs ci-après car nous enregistrons pour ces livres le nom de la BS d'origine ou celui du Serveur comme nom de Donneur.



Il faut noter que le nombre de livres importés du Serveur national (298 dont 133 en 2015), dépasse largement la production de nos Donneurs de Voix, encore trop peu nombreux (8 seulement ont enregistré au moins un livre en 2015) malgré l'arrivée de nouveaux Donneurs.

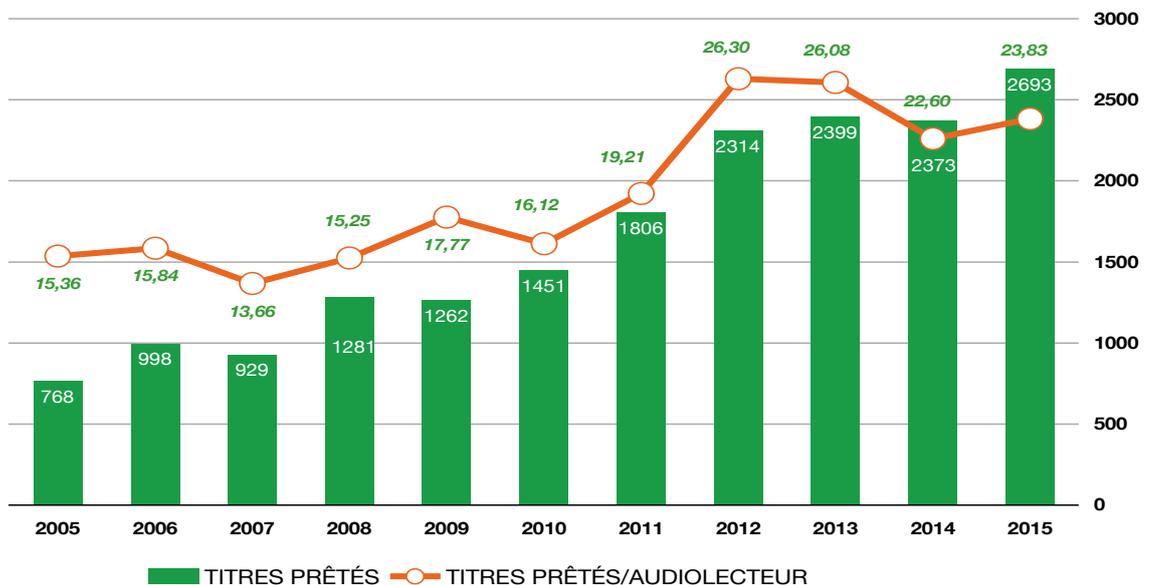
Nos Donneurs ont enregistré 71 titres en 2014 contre 101 en 2014 ce qui représente quand même plus de 2 000 h de travail !

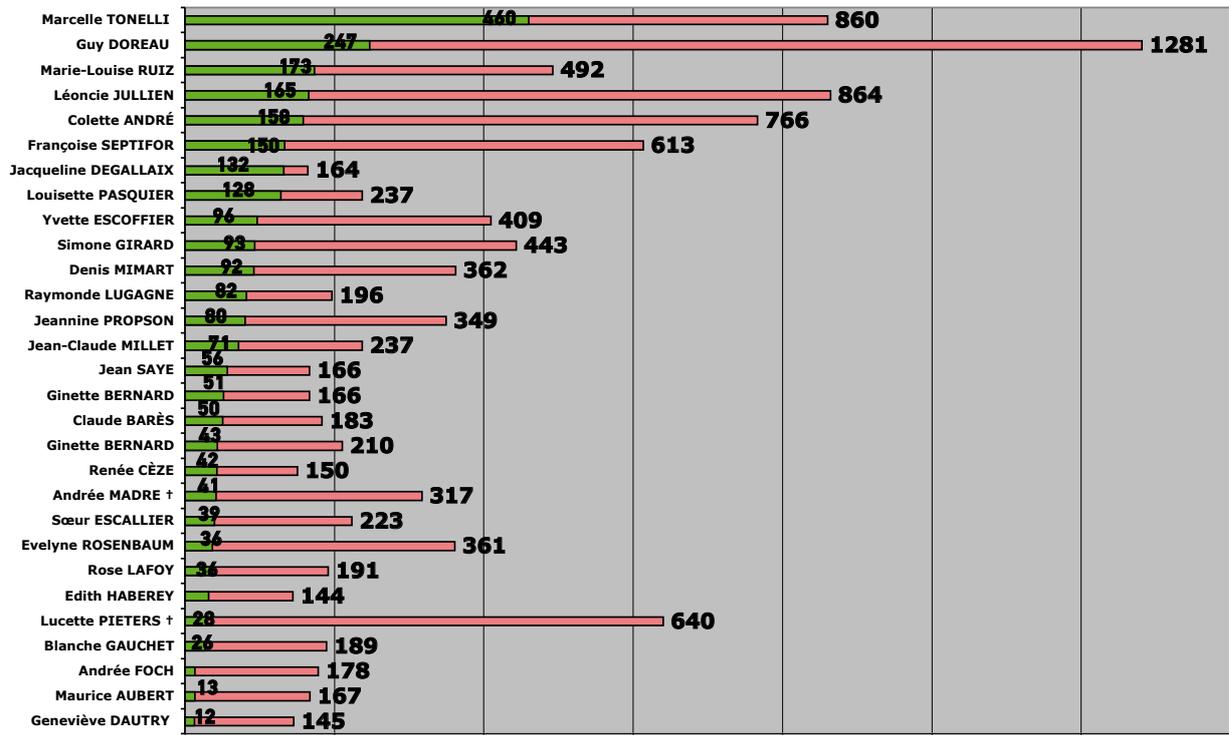
On pourra voir, sur le graphique ci-après, les performances de nos donneurs les plus productifs. Nous les remercions tous chaleureusement, et nous les encourageons à poursuivre leurs lectures en souhaitant qu'ils y trouvent plaisir et satisfaction d'être utiles.



Le nombre de titres prêtés, soit 2 693, est en nette augmentation, liée à l'augmentation du nombre d'audiolecteurs, mais aussi à un plus grand nombre de titres lus par chacun. En 2015, en moyenne, chaque audiolecteur a lu près de 24 livres dans l'année, un peu moins toutefois qu'en 2012 et 2013.

Mais cette moyenne cache des différences énormes, comme on peut le voir, page suivante, sur le graphique des audiolecteurs les plus assidus.

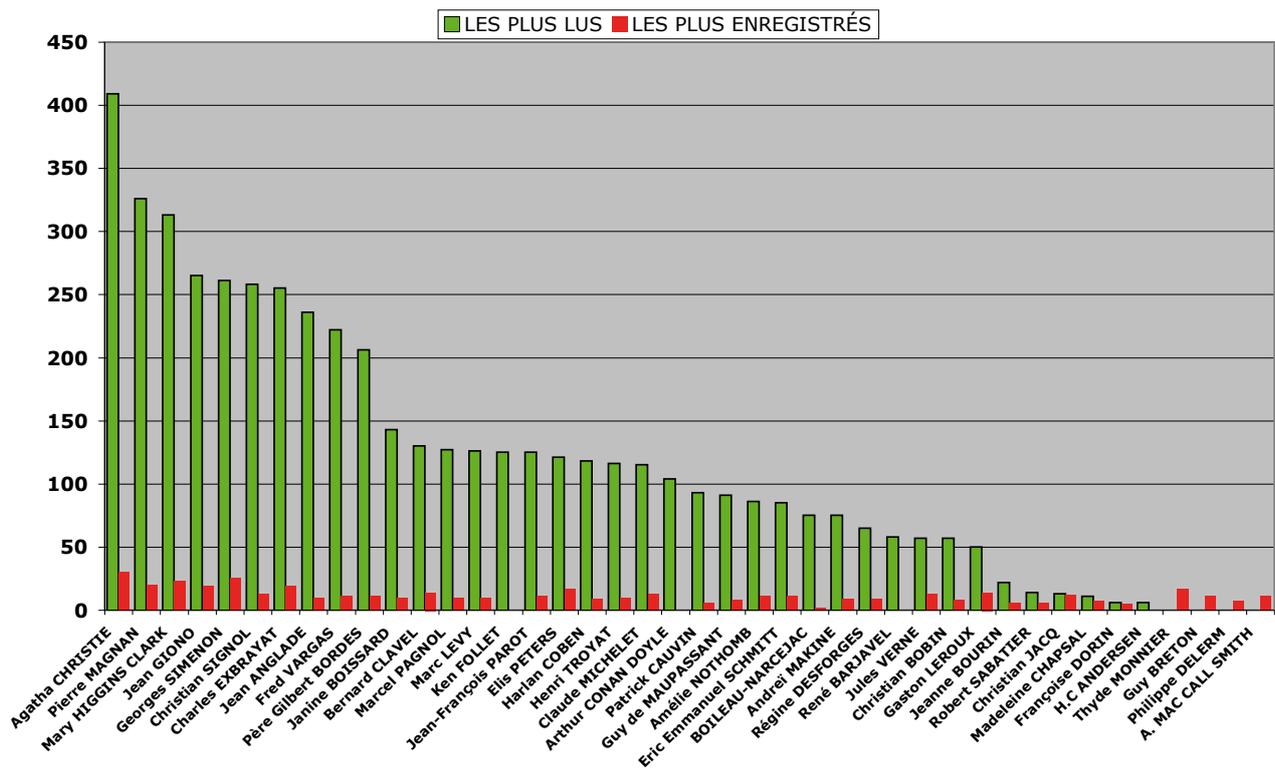




Cette année encore, notre champion est une championne, avec 460 livres lus dans l'année ! Mais c'est toujours Guy Doreau qui détient le record de livres lus depuis son inscription à la Bibliothèque Sonore, avec 1 281 titres.

Le développement de notre catalogue reste donc notre souci constant : jusqu'à présent et grâce au travail de tous les Donneurs de Voix et aux échanges réalisés, nous avons toujours réussi à satisfaire la demande de nos audiolecteurs.

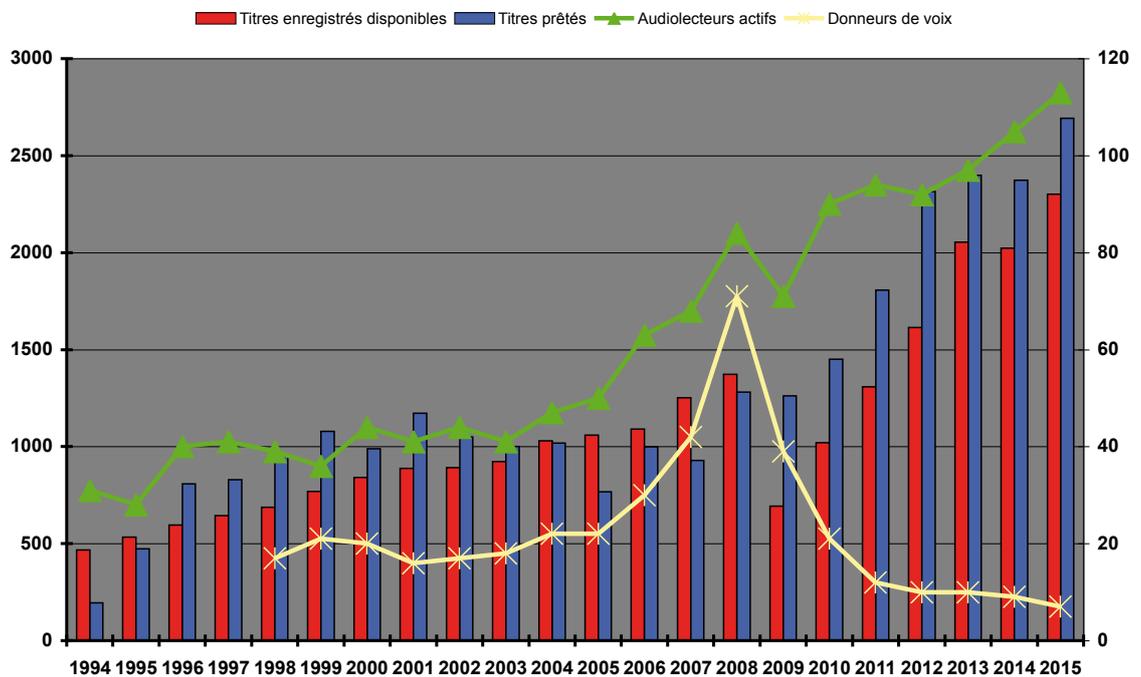
Les statistiques sur les auteurs les plus lus par nos audiolecteurs, en comparaison avec les auteurs les plus enregistrés, s'affinent d'années en années, toujours liées aux évolutions de notre catalogue mais avec un certain décalage tout à fait normal.



Le groupe de tête évolue sensiblement : si Agatha Christie reste en tête des auteurs les plus lus, Pierre Magnan se hisse à la deuxième place devant Mary Higgins Clark, tandis que Charles Exbrayat, expulsé de la 4^e place par Jean Giono, rétrograde à la 7^e place.

Georges Simenon passe devant Christian Signol, en 5^e position, faisant aussi reculer Jean Anglade à la 8^e place. Bernard Clavel se hisse de la 18^e place à la 12^e et Jean-François Parot fait également un belle progression en passant de la 22^e à la 16^e place. Quant à Amélie Nothomb qui avait reculé en 2014, elle remonte de 3 places. Enfin, Philippe Delerm refait son apparition en fin de classement au détriment de Frédéric Lenoir (c'était l'inverse en 2014 !).

Notons que tous les nouveaux auteurs, en particulier ceux bénéficiant de prix littéraires, sont rapidement disponibles sur le Serveur national et peuvent être rapidement mis à disposition de nos audiolecteurs.



Ce graphique de synthèse, enfin, montre la forte progression du nombre de titres à notre catalogue, ainsi que celle du nombre de titres prêtés.

La progression du nombre d'audiolecteurs depuis 1994 est assez spectaculaire. Nous commençons toutefois à pressentir que cette courbe va atteindre un palier dans les années à venir.

Par contre, le nombre de Donneurs de Voix actifs n'a jamais été aussi faible, nous incitant, à persévérer dans la recherche et la formation de nouveaux Donneurs. Les chiffres de 2009 à 2015 sont réalistes car ils ne concernent que les Donneurs ayant réellement produit au moins un livre dans l'année et ne tient donc pas compte des sources de livres externes : autres BS et Serveur national.

Ayant fait une présentation la plus complète possible de notre activité de l'année, je suis prêt, ainsi que les membres du bureau, à répondre maintenant à toutes vos questions sur ce rapport moral et ce rapport d'activité.

RAPPORT FINANCIER

Je cède la parole à notre trésorier Jean-Louis BARATIER qui va vous présenter le rapport financier de l'année 2014 établi par ses soins (ci-joint en annexe).

Je vous rappelle que **le montant de la cotisation annuelle est désormais de 5 euros. J'invite ceux qui ne l'ont pas encore fait à régler tout de suite cette cotisation nécessaire pour pouvoir participer au vote à notre assemblée générale nationale.**

Les questions étant épuisées, je vous remercie de votre attention et vous invite maintenant à clore cette réunion et à nous retrouver autour du verre de l'amitié.

Le Président
Jacques THOMAS